



Communiqué de presse

Paris, mardi 14 février 2023

La MNT et SMACL Assurances lancent l'appel à candidatures des Prix santé et mieux-être au travail

Les candidatures pour la 9^e édition des Prix santé et mieux-être au travail de la fonction publique territoriale sont ouvertes du 13 février au 31 mars 2023. Durant toute cette période, les centres de gestion, les collectivités territoriales et leurs établissements publics peuvent postuler à ces prix qui récompensent, comme leur nom l'indique, les initiatives en faveur de la santé et du bien-être au travail.

Valoriser les collectivités qui défendent la santé et le mieux-être au travail.

Selon le baromètre 2022 du bien-être au travail dans les collectivités, mené par la Gazette des communes et la MNT, 54 % des agents estiment que la santé au travail des territoriaux s'est dégradée dans les 12 derniers mois. Pour autant, des collectivités locales de toutes tailles, partout en France, s'engagent au quotidien pour améliorer la santé et le mieux-être des agents. C'est pour mettre en avant leurs initiatives que les Prix santé et mieux-être au travail (PSMT) de la fonction publique territoriale ont vu le jour en 2011. Après une année de pause, les PSMT reviennent en 2023 et proposent aux collectivités qui le souhaitent de **déposer leurs candidatures du 13 février au 31 mars 2023**. Cette année, sept démarches de prévention seront récompensées, les lauréats bénéficieront d'un accompagnement gratuit par la MNT et SMACL Assurances afin de les aider à aller plus loin dans leurs démarches de prévention.

Quelles nouveautés pour cette édition 2023 ?

Le prix « Santé et télétravail » devient le prix « **Santé au travail & organisation du travail** ». Il récompensera une initiative qui aura réussi à réduire les risques professionnels et à améliorer le bien-être au travail des agents grâce à « l'organisation du travail ». En lien avec l'actualité, le prix « Prévention et risques routiers » change de nom et s'appelle désormais le « **Prix risques routiers et mobilités durables** ». Cette catégorie primera une action qui aura permis de réduire l'exposition aux risques routiers comme des actions autour de l'organisation du travail (optimisation des déplacements, travail à distance...) ou de la sensibilisation des agents à l'utilisation de moyens de transports plus durables. Enfin, un nouveau prix coup de cœur du jury fait son entrée au sein des PSMT. « **Le coup de cœur Sport santé** » distinguera une mesure centrée autour de la pratique de l'activité physique et impactant positivement le bien-être au travail des agents qui l'auront expérimentée.



Les Prix santé et mieux-être au travail sont une initiative de la MNT soutenue par SMACL Assurances et en partenariat avec les principales associations du monde territorial ⁽¹⁾.

Plus d'informations sur collectivites.mnt ou smacl.fr

Contacts presse :

Anne Duthilleul – anne.duthilleul@mnt.fr – 06 09 52 39 17

Stephen Soret – stephen.soret@mnt.fr – 06 46 49 68 94

La Mutuelle Nationale Territoriale (MNT), « Être utile est un beau métier »

Présidée par Didier Bée et dirigée par Laurent Adouard, la MNT est, avec 1,1 million de personnes protégées, la première mutuelle des agents des services publics locaux en santé comme en prévoyance. Elle milite pour une protection sociale responsable, au plus près des besoins des services publics locaux et de leurs personnels. En janvier 2016, la MNT a créé avec SMACL Assurances, Territoires d'avenir, le pôle mutualiste des services publics locaux. Depuis 2017, la MNT fait partie du Groupe VYV dont elle est membre fondateur.

www.mnt.fr

www.twitter.com/mutuellemnt

SMACL Assurances

SMACL Assurances accompagne, depuis près de 50 ans, les collectivités et les territoires. Créée par et pour les élus locaux, SMACL Assurances est un assureur solidaire et engagé. **Au fil des années, elle a construit une relation authentique avec ses assurés**, fondée sur la confiance, la responsabilité et l'écoute. Parce qu'ils sont tous différents, accompagner les territoires est un défi quotidien qui nécessite une parfaite connaissance de leur réalité économique, sociale et environnementale.

SMACL Assurances a donc développé des produits et des offres sur mesure, parfaitement calibrés aux besoins de ses assurés, qu'il s'agisse de collectivités, d'associations ou, plus récemment, d'entreprises locales. **Forgée dans le creuset du mutualisme, SMACL Assurances a rejoint le Groupe MAIF.** Elle lui apporte sa proximité avec les territoires, ses offres compétitives et son expertise au service des acteurs publics et économiques locaux.

www.smacl.fr

www.twitter.com/SmaclAssurances

Le Groupe VYV, entrepreneur du mieux-vivre

Le Groupe VYV est le 1er acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Autour de ses trois métiers (Assurance, Soins et accompagnement, Logement), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie. Le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun : plus de 10 millions de personnes protégées, 73 000 entreprises clientes en santé et en prévoyance, plus de 19 000 collectivités territoriales et 14 ministères et établissements publics à caractère administratif. Acteur engagé, avec près de 45 000 collaborateurs et 10 000 élus, dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable. Le Groupe VYV porte l'ambition d'être le groupe de référence de la santé et de la protection sociale, en incarnant un projet de performance solidaire pour demain. En 2021, le chiffre d'affaires sur le périmètre combiné du groupe est de 9,9 milliards d'euros (hors CA du pilier logement). L'activité assurance représente 7,7 milliards d'euros dont 5,7 milliards d'euros de cotisations santé et 1,5 milliard d'euros de cotisations prévoyance. VYV³, l'offre de soins et d'accompagnement, est organisée autour des pôles soins, produits et services et accompagnement, et de ses 1 700 établissements et services dans 81 départements. En 2021, le volume d'activité consolidé généré s'élevait à 2,2 milliards d'euros.

www.groupe-vyv.fr



www.twitter.com/groupe_VYV

- (1) Les partenaires de la 9^e édition des Prix santé et mieux-être au travail de la fonction publique territoriale : l'Association des maires de France, l'Association des maires ruraux de France, l'Association des petites villes de France, Villes de France, France Urbaine, l'Association des départements de France, Régions de France, l'Association des communautés de France, l'Union nationale des CCAS, le Syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales, l'Association des directeurs généraux des communautés de France, l'Association des administrateurs territoriaux de France, l'Association des ingénieurs territoriaux de France, l'Association nationale des DRH des territoires, l'Association des DRH des grandes collectivités, l'Association des techniciens territoriaux de France, l'Association des cadres territoriaux de l'action sociale, l'Association nationale des directeurs des centres de gestion, l'Association des dirigeants territoriaux – INET, l'Association nationale des cadres territoriaux de la sécurité, le CNFPT, la Fédération des entreprises publiques locales, l'agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail, le Fonds national de prévention de la CNRACL, l'Association nationale de médecine préventive des personnels territoriaux, la Gazette des communes, Santé et travail.